

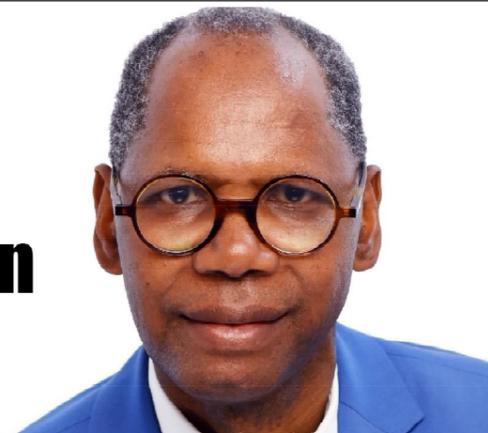
Justice Les préoccupations des magistrats

Le vendredi 29 mars 2024, le nouveau Garde des Sceaux Yaya Kairaba Kaba a rencontré les magistrats. A l'occasion, le président de l'Amg, Mohamed Diawara, a fait une demande à l'intention du ministre. **Page 12**



Démocratie Le Sénégal, une source d'inspiration

Le Sénégal est une source d'inspiration démocratique pour toute l'Afrique. Le pays mérite plus qu'une tribune. Il a droit à un hymne. **Pages 4&5**



le populaire

Edition internationale

Hebdomadaire guinéen d'information générale • N°921 • MARDI 2 AVRIL 2024 • 3000 FG • www.lepopulaireguinee.com • Fondateur Diallo A. Abdoulaye Tél: +224 655 404 294

VITE DIT ...

Honorer la mémoire de ses victimes d'abord

Page 4



Voici cinq gagnants de la première édition du Prix d'excellence en journalisme de l'Ambassade des États-Unis. **Page 8**

Prix d'Excellence en Journalisme Les lauréats de la première édition

Patronat



Hann dissipe les craintes des BTP

Alerté par les membres de la Fédération nationale des BTP qui redoutent des manœuvres dilatoires tendant à les exclure de la nouvelle marche unitaire, le Vice-président chargé de la gouvernance au sein de la CGE-GUI (appellation du patronat unifié en constitution) dissipe les inquiétudes et les appréhensions exprimées au cours de l'audience qu'il leur a accordée. Ce 27 mars 2024, Elhadj Mohamed Habib Hann les a rassurés en annonçant que l'éthique qu'il promeut vise à rassembler afin de renforcer la dynamique d'ensemble et non à fragiliser d'une quelconque façon les fédérations professionnelles en activité sur le territoire national. **Page 9**

Libre Tribune Le massacre de Moscou

Oleg Nesterenko, président du CCIE, est spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne. C'est aussi un ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris. Lisez son analyse. **Pages 2&3**



Début de la construction du siège du Parlement

Il comprendra une salle de 400 places, 5 salles de réunion de 60 places, 200 bureaux, un centre de restauration, un terrain de sports et d'un hôtel des députés. **Page 7**



Confidences PUBLIQUES

Bonne nouvelle pour les sinistrés de Kaloum

Les victimes de l'incendie du dépôt pétrolier de Coronthie peuvent prendre leur mal en patience. La réhabilitation de leurs habitants risque de prendre de durer. Toutefois, nos oreilles prolongées ont appris qu'à la fin des fêtes de pâques et de ramadan, le régime du général Mamadi Doumbouya pourrait lancer une opération de réhabilitation des résidences impactées par l'explosion.

La situation des veuves des magistrats évoquée comme une priorité

Ce 29 mars 2024, le nouveau Garde des Sceaux, ministre de la justice et des droits de l'homme, Yaya Kairaba Kaba, a écouté les magistrats. Au cours de l'audience qui s'est déroulée dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Dixinn, délocalisé dans l'enceinte de la Cour d'appel de Conakry, le président de l'AMG, Mohamed Diawara, a évoqué «la liquidation de la pension de réversion des veuves des magistrats décédés, non payée (qui devient) une source de pré-occupation profonde». Il ajoute que «les veuves sont maintenues dans une situation prolongée de non-paiement de ce qui leur est légalement dû en application du décret N°2019/324/PRG/SGG du 05 décembre 2019 fixant le régime uniforme de rémunération et pension des magistrats de l'ensemble des juridictions.»

M. Diawara souhaite que cette situation soit réglée au plus vite afin de permettre aux veuves de rentrer en possession de ce précieux sésame. ■

Libre Tribune / Par Oleg Nesterenko

Le massacre de Moscou

Oleg Nesterenko est le Président du CCIE (www.c-cie.eu). Il est spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne. C'est aussi un ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.

Lisez son analyse sur «Le massacre de Moscou» !

Plus personne au monde n'ignore l'événement qui a eu lieu à Moscou, le 22 mars 2024 : l'acte terroriste qui a emporté la vie de 139 victimes civiles, dont trois enfants, et a fait 182 blessés, selon le dernier bilan du comité d'enquête russe.

Nul besoin de mentionner les détails de la barbarie qui a eu lieu, dont l'égorgeage face à la caméra d'un blessé par balle déjà couché par terre, le tir à bout portant dans la tête d'une fillette et tant d'autres moments d'horreur pour comprendre que ce ne sont pas des êtres humains, mais des animaux sans âme, des barbares, que sont les exécutants, les organisateurs et les commanditaires de ce macabre événement.

Le narratif Occidental

La réaction immédiate américaine désignant l'organisation terroriste « l'Etat Islamique » en tant que commanditaire, organisateur et exécutant unique du



Oleg Nesterenko
Président du CCIE
www.c-cie.eu

crime - et ceci sans la présentation de la moindre preuve sérieuse à l'appui - est un narratif de plus suivi en écho par l'ensemble des pays-satellites américains et introduit dans le but de manipuler l'opinion des masses.

Le narratif qui ne démontre aucune corrélation sérieuse avec l'ensemble d'éléments actuellement connus pour être considéré comme probant est une preuve directe qu'il ne s'agit

que d'une déclaration politique dans le cadre de la guerre d'information globale menée par l'Occident collectif contre l'adversaire qui est la Russie. 23 ans après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis - tout n'est pas encore clair sur l'événement en question pour l'administration américaine ; 2 ans après le sabotage des gazoducs « Nord Stream » - rien n'est clair pour l'administration américaine ; 12 heures après l'attentat de Moscou - tout est clair et définitivement certain pour la Maison Blanche.

La publication par le présumé EI d'une photo des exécutants des crimes sur fond du drapeau de l'organisation et d'une vidéo filmée par l'un des terroristes au moment du carnage (présumé, car initialement publiées en dehors des principales ressources internet de l'organisation) ne peut en aucun cas, judiciairement, faire exclure toute autre hypothèse concernant les réels commanditaires et organisateurs du crime.

Nous connaissons toute une série d'actes terroristes par le

monde et des événements qui pourraient être qualifiés de tels, quand l'EI a promptement revendiqué la responsabilité.

Des revendications qui se sont avérées par la suite être parfaitement mensongères.

Les exemples les plus connus des fausses revendications par l'EI ne serait-ce que pour la Russie :

- en 2017, l'EI a revendiqué une attaque terroriste contre le bâtiment du FSB dans le territoire de Khabarovsk. Il a été prouvé par la suite qu'en réalité, c'est un individu porteur de l'idéologie néo-nazie qui avait ouvert le feu sur des personnes avec une carabine qu'il avait auparavant volée dans un stand de tir ;

- la même année, « l'Etat Islamique » a également revendiqué la responsabilité d'une explosion dans un supermarché (« Perekrestok ») à Saint-Petersbourg. En réalité, l'explosion avait été perpétrée par un hindou déséquilibré ;

Suite à la page 3



L'événement qui a eu lieu à Moscou, le 22 mars 2024 : l'acte terroriste qui a emporté la vie de 139 victimes civiles, dont trois enfants, et a fait 182 blessés, selon le dernier bilan du comité d'enquête russe. (© Fournie)

le populaire Magazine

www.lepopulaireguinee.com

EDITION & ADMINISTRATION

Edition & administration 5 avenue Manquepas, immeuble Baldé Zaïre, Sandervalia, Kaloum, Conakry, Guinée Récépissé N°797/PR/TPI/C / Modifié par le N°65/PR/TPI/C du 18 /01/02
Tél.: (+224) 655 404 294 / 622 971 896

lepopulaireconakry@gmail.com

Facebook.com/Le-populaire-conakry @LEPOPconakry
www.lepopulaireguinee.com

Compte Ecobank n°0010224601987501
Code Swift ECOGNCN ENTREPRISE LE POPULAIRE
Rib 01000 1001 0005 60029

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Diallo Alpha Abdoulaye +224 655 404 294 / 622 971 896
lepopulaireconakry@gmail.com

CONSEILLER
Alain Rivière

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Ahmed Tidiane Diallo: tidiani83@gmail.com

PUBLICITÉ

sandrine.lepopulaireconakry@gmail.com

IMPRESSION

Imprimerie du Centre
+224 625 73 93 96

TIRAGE 1 500 exemplaires



www.visionguinee.info
Tél.: 00224 664 93 14 04
00224 628 32 85 65
00224 656 27 36 91
contact@visionguinee.info

Siège social: 2e étage
immeuble radio Tamata
Fm, Koloma Marché,
Ratoma Conakry - Guinée



www.guineesignal.com est un site internet d'informations générales et d'analyses sur la Guinée, l'Afrique et le monde.

info@guineesignal.com
+224 625 130 505
+224 666 080 606

Notre but: livrer l'information réelle en temps réel.
Notre ligne de conduite: L'éthique et la déontologie.



Toutes les infos en direct sur la Guinée

www.verite224.com
Toutes les infos en direct
sur la Guinée

Suite de la page 2

- l'EI a également assumé la responsabilité dans l'explosion d'un immeuble dans la région de Moscou, sans même prendre le soin de se renseigner sur les détails de l'événement avant de publier sa revendication. Ce n'était, en réalité, qu'une explosion de gaz domestique dans un bâtiment en construction, un simple accident du chantier et il n'y avait personne à l'intérieur du bâtiment.

Contrairement au bloc des pays de l'Otan qui, dès les premières minutes de prise de connaissance de l'acte terroriste perpétré à Moscou, a fait désigner le coupable en se basant sur des éléments superficiels et en réfutant d'une manière la plus ferme toute probabilité de l'existence d'autres auteurs possibles et en déclarant haut et fort qu'en aucun cas et sous aucun prétexte les autorités ukrainiennes ne peuvent être derrière l'organisation de l'acte terroriste qui a eu lieu – les organismes compétents de la Fédération de Russie ont entamé le processus de l'investigation. Ce n'est qu'au terme dudit processus et à la condition de l'obtention des résultats appuyés par des preuves judiciairement recevables que les véritables commanditaires du crime seront désignés.

La piste ukrainienne

La mise en cause primaire des autorités ukrainiennes dans l'attentat terroriste qui a eu lieu n'est qu'une piste qui n'exclue aucune autre.

Cette piste est considérée comme probante par les autorités de Moscou et ceci pour des raisons parfaitement tangibles. Non seulement le départ des terroristes, immédiatement après l'exécution de leur acte, était vers l'Ukraine et non pas vers une autre destination, dont la traversée de la frontière russo-ukrainienne qui est une ligne de front est hautement improbable sans une préparation ultérieure et la participation dans « l'exfiltration » de la partie ukrainienne, mais en plus, toute une série d'éléments ac-

compagnant la réalisation de l'actuel attentat terroriste paraissent être différents du *modus operandi* classique et connu de l'EI.

De même, les attentats qui ne peuvent être interprétés autrement que terroristes selon les lois de la guerre et le code pénal de n'importe quel pays au monde, perpétrés par les représentants des autorités de Kiev depuis 2014 et, surtout, depuis 2022 contre les populations civiles, dont plus d'une centaine de bombardements prémédités des quartiers résidentiels dépourvus de la moindre infrastructure militaire du Donbass, de la région de Belgorod et de la région de Briansk, ainsi que les assassinats et les tentatives d'assassinats contre des personnalités publiques russes avec le mode opératoire propre à des organisations terroristes - ces actes répertoriés par les autorités judiciaires russes ne peuvent pas ne pas être prise en compte lors de l'évaluation de la « piste ukrainienne » dans les événements du 22 mars.

Les nombreuses déclarations publiques criminelles des hauts responsables ukrainiens, tels que celle de Boudanov, patron de la direction générale des renseignements du ministère de la défense de l'Ukraine : « *Nous allons tuer des russes partout dans le monde* » et celle de Piotr Vroublevsky, ambassadeur d'Ukraine au Kazakhstan : « *Plus nous allons tuer des russes maintenant - moins nos enfants en auront à tuer à l'avenir* » - n'aident pas non plus Kiev dans ses affirmations que sa participation dans la tuerie des russes à Moscou est totalement impensable.

Les éléments sur lesquels s'appuie l'Occident collectif pour désigner l'EI comme le seul et unique coupable du crime perpétré sont d'une superficialité flagrante. En mettant de côté les organisations approuvées par les services de renseignements de la plupart des pays ont l'action « sous faux pavillon » parmi les méthodes de mise en place et de réalisation de leurs projets.

Nulle personne raisonnable, encore moins ayant de l'expertise sur le sujet, ne peut exclure l'hypothèse qu'une partie intéressée par la réalisation d'un

acte terroriste, sans pour autant s'afficher, peut aisément trouver et contacter des sympathisants de mouvances islamiques en se faisant passer pour des représentants de « l'Etat Islamique » et en les poussant à commettre des crimes.

Guère besoin de mentionner la facilité avec laquelle les réels commanditaires et organisateurs, qui n'ont rien à voir avec l'EI, peuvent fournir aux exécutants un drapeau du groupe islamique et leur demander d'envoyer des photos où ils figureront sur son fond, afin d'assurer « l'alibi » des véritables auteurs. De même pour le tournage vidéo du déroulement de l'action terroriste. Les faire passer, ensuite, au « service de communication » de l'EI est la plus facile des tâches d'un tel « intermédiaire ».

La stigmatisation des musulmans

Tous ceux qui ont l'habitude de mettre les terroristes islamistes dans le même panier avec l'intégralité du monde musulman ont trouvé dans l'attentat terroriste dans la salle de concert et de spectacles « Crocus City Hall » de Moscou des éléments supplémentaires en faveur de leurs thèses.

Il est important non seulement de leur rappeler que les premières victimes des islamistes radicaux par le monde sont les musulmans, mais également de leur apprendre qu'un des héros de « Crocus » qui a sauvé plus d'une centaine de personnes durant ce funeste événement est un musulman.

Il s'appelle Islam Halilov et ce n'est qu'un garçon de 15 ans. Un écolier ordinaire qui travaillait à temps partiel dans la garde-robe de « Crocus » et qui a fait sortir les gens du bâtiment lors de l'attaque terroriste. Durant l'attaque et les tirs qui ont suivi, au lieu de paniquer et de partir en courant, Islam a guidé les gens vers les bonnes sorties en mettant sa propre vie en danger de mort. Constatant que la foule se dirigeait vers une impasse, l'adolescent a tout pris en main et a commencé à diriger l'évacuation. Il a pu guider les gens hors du passage étroit à travers l'immeuble de bureaux jusqu'à la rue, en prenant le soin d'être le dernier

du groupe guidé à quitter les lieux.

Il est à savoir également qu'un grand nombre de soldats de l'armée russe de confession musulmane a directement participé à l'interpellation des terroristes dans la forêt de la région de Briansk, limitrophe de l'Ukraine.

Par un concours de circonstances, le propriétaire de « Crocus City Hall », lieu de la tragédie, est également de confession musulmane.

Ceci est sans rappeler les faits du mois d'août 2023, quand le tristement célèbre pilote Maxime Kouzminov - un Russe ethnique - a trahi son pays et a fait assassiner son propre équipage en amenant contre de l'argent l'hélicoptère de l'armée russe du côté ukrainien. L'un des deux membres d'équipage assassiné, copilote Houchbaht Toursounov, un officier et vrai patriote de Russie, était non seulement de confession musulmane, mais en plus de la même origine que les quatre terroristes de « Crocus » - tadjik.

La Fédération de Russie est non seulement un grand pays, mais une grande nation. Nation composée de plus de 190 ethnies originaires du pays, dont près de 60 sont de confession musulmane et qui font sa grande richesse de diversité consolidée au sein d'une seule patrie commune.

Aucune action terroriste ne peut ébranler l'unité de la Fédération. L'effet escompté par les commanditaires et organisateurs de l'attentat terroriste que Moscou vient de vivre et à l'opposé de celui obtenu – la reconsolidation de la nation dans la lutte que le pays est en train de mener contre le terrorisme et l'obscurantisme sous toutes ses formes et manifestations. Les coupables seront identifiés et recevront le châtiment en adéquation avec les crimes commis. ■

Par Oleg Nesterenko

Président du CCIE

(www.c-cie.eu)

(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne ; ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris).

Ils ont dit



Dr Dansa Kourouma, président du CNT (Conseil national de la transition) à l'ouverture officielle de la mosquée Mohamed VI de Conakry, le vendredi 29 mars 2024 : « La Guinée a bénéficié de toute la générosité du peuple marocain quand nous avons été frappés de plein fouet par l'épidémie Ebola. C'est l'occasion pour moi, au nom de chef de l'Etat, de remercier sa Majesté, le Roi du Maroc pour tout ce qu'il fait. Nous prions pour la paix, la sécurité, la santé et la longévité du Roi, mais aussi du président de la République de Guinée qui nous a donné l'opportunité de vivre ces instants. Aux peuples de Guinée et du Maroc, je demande de continuer cet élan de coopération qui nous lie, dans le respect des valeurs spirituelles religieuses musulmanes. J'interpelle les fidèles musulmans qui vont prier sans cette mosquée d'en faire bon usage et de veiller à ce qu'il y ait de la propreté, de la sécurité, de la discipline pour que leur adoration puisse plaire à Dieu. »



Le Premier ministre Bah Oury remercie Sa Majesté le roi Mohamed VI du Maroc d'avoir offert à la Guinée cette belle mosquée d'Entag : « L'architecture que nous admirons est une volonté du Roi qui inscrit dans le paysage ouest-africain les marques de la civilisation et les cultures du Maroc. Merci beaucoup pour ce don. Merci pour l'initiative. Nous saurons entretenir cette mosquée et prier Dieu pour la gloire de nos deux peuples. »

Guinea News

www.guinafnews.org

Site d'informations générales et d'analyses de l'actualité sociopolitique en Guinée et dans certains pays francophones d'Afrique. Basé à Montréal (Québec) Canada, le site a été fondé le 2 février 2020 à Conakry par Ibrahim Sory Baldé, ancien du CESTI de l'UCAD.

Afriquotidien.com

www.afriquotidien.com

Site web d'informations générales et d'analyses basé en de Guinée.
info@afriquotidien.com
Service commercial : +224 620 56 67 45.

LoupeGuinee.com

www.loupeguinee.com

L'info dans toute sa dimension
Site d'informations générales
+224 664 37 96 20/ 623 81 32 02
onetopic84@gmail.com

MEDIA GUINEE.com

www.mediaguinee.org

Site d'informations générales fondé en 2010.
Adresse: Bonfi - Conakry
+224 622 29 05 65
mediaguinee@gmail.com

www.focusguinee.info

FOCUS GUINEE

Site d'informations
Générales et d'Analyses

CONAKRY LIVE

www.conakrylive.info
Site d'informations, d'investigations
et de promotion de la Guinée

www.conakrylive.info

wondima.com

Lisez et faites lire

www.wondima.com

Guinée28.info

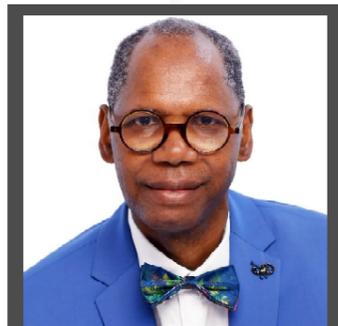
Lansanaya barrage, Matoto, Conakry.
+224 624249398 – 656924162 – 666392909
Email : alfaguinee28@gmail.com
Facebook: https://www.facebook.com/Guinee28

www.guinee28.info

Vite dit ...**Honorer la mémoire de ses victimes d'abord**

La Semaine Sékou Touré 2024 a été célébrée. Certes, le président Sékou Touré a été le maître d'un régime devenu sanguinaire. Son bilan est horrible en matière de gouvernance des droits humains et de la propriété privée. Mais il est effectivement un héros à célébrer pour avoir conduit le pays à la souveraineté nationale et fait la fierté de toute l'Afrique pour son leadership dans la lutte pour la libération des pays colonisés. C'est un héros. La commémoration de sa disparition le 26 mars 1984 devrait avoir une dimension nationale. Elle ne doit pas se réaliser dans un cercle restreint de personnes membres de sa famille biologique et politique. C'est là une préoccupation qui ne concerne pas uniquement les anciens dignitaires, les nostalgiques et les victimes de ses 25 ans, 5 mois et 24 jours d'exercice du pouvoir Exécutif. L'Etat guinéen doit prendre la responsabilité de perpétuer le souvenir de Sékou Touré le héros et aussi de bénir la mémoire des martyrs et des victimes de sa gouvernance. A cet effet, une commission nationale pourrait proposer la méthode à suivre pour identifier les lieux de détention, de torture, d'exécution des détenus, et les classer en souvenir des personnes tuées. Si cette première étape réussit, ce sera le point de départ d'une réconciliation nationale basée sur la vérité, la justice et le pardon réciproque à la sud-africaine. L'Etat pourrait alors dédier des événements en souvenir de ses victimes sur la base des faits conformes au vécu avant d'officialiser la Semaine Sékou Touré. J'ai dit. ■

Par Alpha Abdoulaye Diallo

Démocratie**Le Sénégal, une source d'inspiration**

Lamarana-Petty Diallo
lamaranapetty@yahoo.fr

Voilà un peuple serein qui, malgré les passages à vide, les temps d'incertitude, s'en remet d'aplomb et montre au monde entier qu'il y a quelque part en Afrique, un pays qui fait nation. (© Photomontage /Le Populaire)

Le Sénégal est une source d'inspiration démocratique pour toute l'Afrique. Un exemple de démocratie que le monde entier doit retenir et célébrer. Le Sénégal mérite plus qu'une tribune. Il a droit à un hymne. On doit le célébrer comme un modèle, un archétype, un symbole universel de la démocratie.

Le Sénégal vient d'ouvrir non pas une fenêtre, mais une porte rarement, pour ne pas dire jamais franchie, par un système politique. Et pour cause ?

Voyons ! D'est en ouest, du sud au nord de la planète, de toutes les démocraties qui, comme le Sénégal a acquis une maturité

démocratique non pas exemplaire, mais exceptionnelle en un aussi peu de cheminement historique et politique ?

Une campagne en une quinzaine de jours à peine. Un candidat sorti de la manchette d'un autre prohibé par la justice.

Suite à la page 5

Décryptage**Le Sénégal et sa culture politique**

À l'issue de l'élection présidentielle du dimanche 24 mars 2024 qui déclare le candidat du Parti Africain du Sénégal pour le Travail, l'Ethique et la Fraternité (Pastef) Bassirou Diomaye Faye élu à la présidence de la République sénégalaise.

Le pays de la Teranga vient encore de donner une belle leçon de démocratie à ses voisins et au monde entier. Une culture de vote que ce peuple a su préserver au fil des ans depuis 1848.

Quoi que l'on dise au sujet du Sénégal et aux sénégalais, notamment sur sa fierté, sa singularité, de sa fermeté sur certains aspects, de son sens élevé en démocratie, de son hospitalité. C'est une nation intègre. Ce pays, comme à son habitude, est un État profondément démocratique. Il s'est établi un héritage pérenne qui est gage de stabilité sociale, culturelle, administrative, économique et politique.

Le peuple sénégalais a su se construire un humanisme qui a fait éviter des dérives après les indépendances. C'est par son ouverture démocratique que ce peuple a porté Léopold Sédar Senghor, un chrétien minoritaire devenu



Tidiane Diallo, journaliste. (© DR)

président dans un pays majoritairement musulmane et qui n'a pas constitué son pays sur la base de l'ethnicité, malgré sa complaisance avec l'occident, qui a par conséquent donné à la culture et à l'éducation une place fondamentale à son pays. Et qui a laissé le pouvoir de son propre gré après deux décennies de règne.

Son prédécesseur Abdou Diouf a lui également, après deux septennats de gouvernance, ainsi que des épisodes tumultueux marqués par les années 90 dites pessimistes des pays africains qui cherchent des vocations sous l'influence occidentale. Il a fait preuve de grandeur quand il a concédé

sa défaite, en acceptant de jouer le jeu démocratique pour ainsi laisser place à son adversaire.

Le 21^{ème} siècle a vu une nouvelle génération de leader à la conquête du pouvoir. C'est Me Abdoulaye Wade qui s'est hissé vers le haut pour occuper le Palais présidentiel avec une certaine détermination, malgré le syndrome des troisièmes mandats, le peuple sénégalais, sa jeunesse notamment s'est constitué en une force pour faire front commun contre la tentative d'abus du pouvoir. La démocratie a été finalement sauvée par la victoire de Macky Sall par urnes. Puisqu'il est bien connu pour les communs des mortels, que quiconque a le pouvoir a tendance à en abuser, il faudrait que le pouvoir arrête le pouvoir à travers ces institutions. C'est presque le même scénario rejoué face à une autre génération de sénégalais qui veulent incarner une philosophie de la révolution et de la refondation pour questionner ce modèle qui leur semble obsolète. La démocratie s'est exprimée une nouvelle fois sans la candidature du président en exercice.

La politique sénégalaise a une tradition d'élévation, de hauteur, d'humilité et d'attachement aux valeurs républicaines et aux principes démocratiques à la sénégalaise qu'ils ont su cultiver par l'engagement de leurs héros, par la solidarité de leurs institutions qui ont toujours permis de garantir des scrutins libres, démocratiques et transparents à l'image de sa devise qui constitue un peuple, un but, une foi. « Interrogée l'histoire est un point fondamental pour la réinventer » rappelle le philosophe, professeur et écrivain sénégalais Felwine Sarr. Le peuple sénégalais a encore réinventé son histoire au présent, en articulant des métaphores de son futur. C'est une nouvelle génération qui entend changer de paradigme, conquérir la réflexion sur la manière de gouverner, donner de l'espoir à sa jeunesse, cicatiser les plaies béantes et ouvrir des possibilités au peuple de la Teranga. ■

Par Tidiane Diallo
Journaliste

Suite de la page 4

Un recalé, passez-moi l'expression, qui épaulé son dauphin, son camarade, son colistier pour le porter à la place qui lui était destiné de facto.

Un peuple méritant, des dirigeants avisés, un pays qui fait nation

Voilà un peuple serein qui, malgré les passages à vide, les temps d'incertitude, s'en remet d'aplomb et montre au monde entier qu'il y a quelque part en Afrique, un pays qui fait nation. Oui, le Sénégal est une nation. Oui, il a un peuple en avance, bien en avance sur d'autres. Il n'est pas comme ailleurs, une entité composite, une addition d'ethnies, de groupes linguistiques, de sordides rassemblements politiques, parfois politico-religieux qui se donnent des coups de patte comme des insectes. Ce pays-là est un. Véritablement uni et indivisible.

Ce pays a une cours constitutionnelle qui fait un pied de nez au système en place. Une Commission électorale nationale autonome (CENA) réellement autonome. Là, il ne s'agit pas comme ailleurs en Afrique de commission électorale nationale indépendante (CENI) dépendante dans les faits du régime en vigueur.

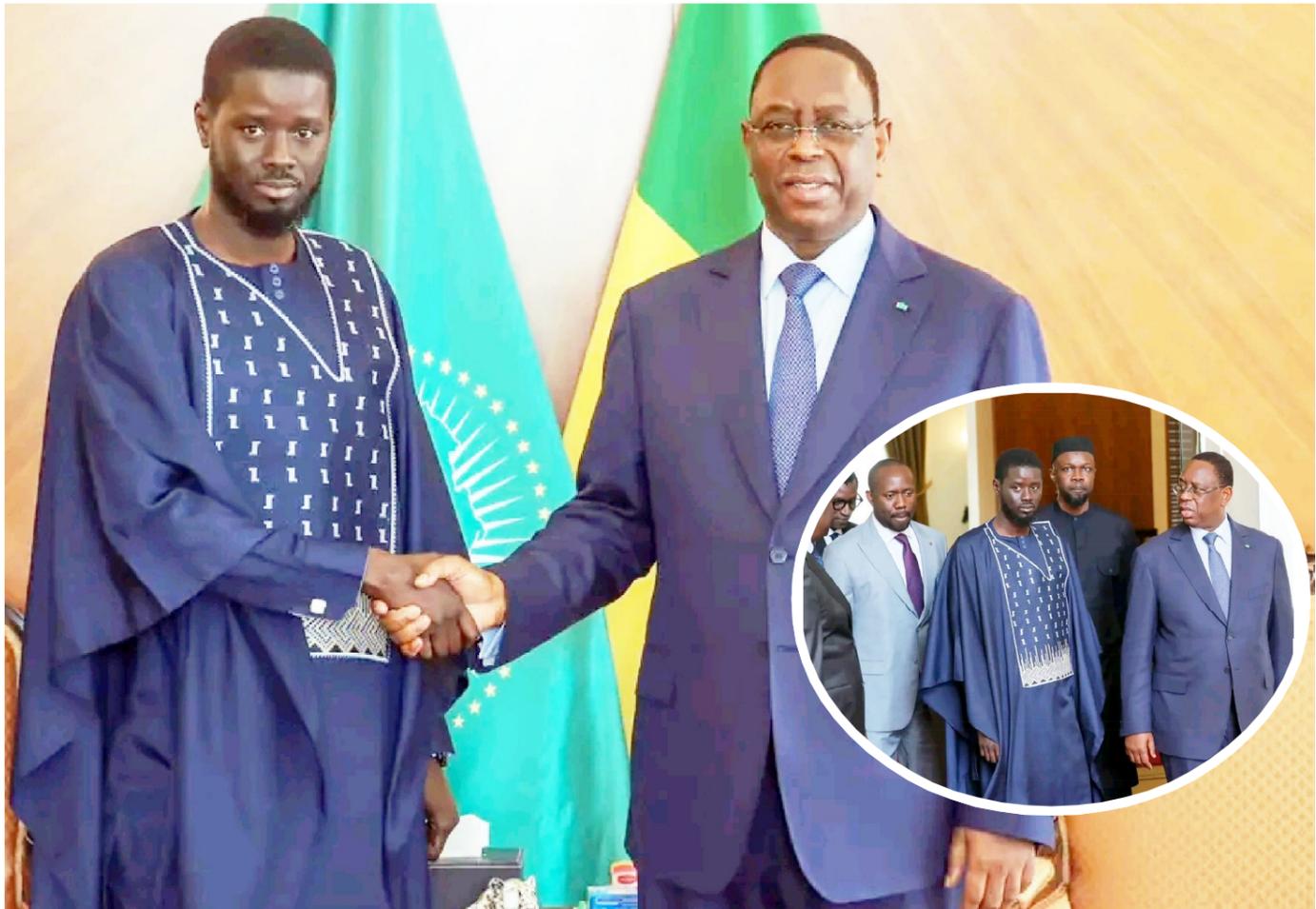
Des citoyens qui votent pour un projet, une rupture et non selon le patronyme (nom de famille) du candidat. Celui qui ne se réveille pas grâce à ce qui s'est produit au Sénégal ce 24 mars 2024 risque de rester durablement dans un sommeil profond. La France, ancienne puissance coloniale, modèle séculaire de démocratie, conçoit-on pour l'Afrique et certains pays du monde, ferait pâle figure face à cette démocratie d'à peine sexagénaire (de 60 ans).

Le Sénégal présente au monde trois anciens présidents presque tous droits sur leurs pieds. En tout-cas, écoutés et encore choyés du fait de leur passage au sommet de l'Etat et de la manière dont ils ont cédé le fauteuil. À la républicaine. Oh, non, ! À la sénégalaise !

Qui, plus qu' Abdou Diouf, Abdoulaye Wade et désormais Macky Sall en Afrique et ailleurs ont cédé, avec une main franche et légère, un héritage politique aussi pacifique et démocratique à leur peuple ?

N'avons-nous pas vu la prise d'assaut des symboles de la démocratie dans un pays qui se targue d'être une puissance planétaire ? Si la Prise de la Bastille instaure la révolution démocratique ailleurs, celle du Capitole relève d'une guerre de succession qui ne soit pas à la sénégalaise.

Au Sénégal, deux semaines à peine de campagne. Une élec-



Le président sortant Macky Sall a «félicité le vainqueur» de la présidentielle, l'antisystème Bassirou Diomaye Faye pour son élection ce dimanche 24 mars. Il l'a reçu ce jeudi en compagnie d'Ousmane Sonko. (© Photomontage /Le Populaire)

tion sans incident. Des résultats bien peaufinés le même jour. Une victoire reconnue et acceptée par l'adversaire et le Président de la République avant la proclamation officielle. Des félicitations par l'un et l'autre. Nous disons haut et fort que les Sénégalais devraient s'enorgueillir de leur système politique. Ils doivent porter la couronne, non pas en diadème, mais en diamant, de leur élection démocratique du 24 mars 2024. Aucune polémique n'a lieu d'être dans cette victoire et le processus qui l'a favorisé. Ils sont un peuple méritant. Parmi les plus méritants. Nous Africains, nous devrions en être fiers et suivre leurs pas. Car, le pays de la Téranga, de terre d'hospitalité (en wolof) est désormais Terra de democracia (Terre de démocratie). Une nouvelle donne à assumer.

Le défi est de taille et doit être relevé

Ce défi peut se décliner en peu de points essentiels. En tout premier lieu :

Le défi face à la nation et au peuple

Il appartient au nouveau président élu, oh ! Je souhaiterais tant assister à sa prise de fonction, pas à son intronisation, car le Sénégal fabrique des démo-

crates et non des rois, potentiels potentats.

Dans ce pays, il y a passation : un président qui s'en va dans la dignité et un autre qui entre glorieusement au Palais de la République pour sauvegarder l'héritage.

Le nouveau président a le devoir de se montrer à la hauteur. Le challenge est de taille, mais l'enfant qui trouve le champ de son père défricher saurait, en bon hériter, labourer et semer. Point de doute que l'acquis démocratique continuera à fleurir dans ce pays, phare de la démocratie africaine. Désormais mondiale.

Il appartient aux deux anciens colistiers dont l'un est désormais président de ne pas céder aux sirènes de la division, car nul n'est jamais aussi menacé que lorsqu'on le sent en symbiose avec quelqu'un d'autre. Autrement dit, que les adversaires n'ont pas de crainte de division ou d'opposition parce qu'ils le sont déjà.

Mais les amis, surtout en politique, s'exposent aux manœuvres de toutes sortes ; aux pièges érigés par des adversaires anonymes ou avérés.

Messieurs Ousmane Sonko et Bassirou Diomaye Faye, le Sénégal est tout simplement entre vos mains.

S'il n'y a point deux présidents en exercice pour un même pays, il y a de la place pour tout citoyen à la dimension de monsieur Sonko.

N'en déplaise à certains, serais-je tenté de dire.

Le défi face à la jeunesse

Le nouveau président à l'impérieux devoir d'inspirer la jeunesse sénégalaise et africaine. Cette jeunesse en vagabondage tant sur le continent que sur les chemins de l'exil. Cette jeunesse qu'on tue ailleurs pour de légitimes manifestations pour la démocratie. Cette jeunesse qui croupit dans le chômage, se noie dans la Méditerranée et qui peine, comme naguère dans les cales des navires esclavagistes, sur les routes du Nicaragua. Cette jeunesse qui deviendra dans le pays de l'Oncle Sam, les nouveaux forçats de la mondialisation et de la misère des Sud : un terme inventé à dessein pour nous contenter de notre place de continent-relais. Non ! En marge de ce que j'appelle une Globalisation-poudre aux yeux.

Il est également de votre devoir moral et politique de montrer qu'en Afrique, les présidents inamovibles, quelque soit l'habit qu'ils portent, ces sortes de zombis ambulants, ces pères de la nation alors qu'ils sont des arrières grands-pères de ceux qu'ils dirigent, doivent céder la place aux jeunes générations.

Il en est de même des chefs de partis politiques qui, comme les potentats qu'ils prétendent combattre, s'agrippent à la tête de leurs mouvements et ferment toutes les portes pour donner accès à la démocratie dans tout le continent africain.

Certes, j'en demande trop. Cependant, la porte que le Sénégal a grandement et fièrement ouverte ne doit plus être unique et ponctuelle. Elle devra être pérenne et multiple pour donner accès à la démocratie dans tout le continent africain. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter bon vent au président sortant Macky Sall et lui rendre modestement hommage en dépit des attermoissements qu'on lui reproche à tort ou à raison. Nos souhaits, naturellement de réussite, au président nouvellement élu avec l'espoir que le soleil qui vient de se lever au Sénégal éclairera toute l'Afrique. Qu'il inspire la jeunesse politique. Qu'il servira de leçon aux pays voisins et lointains du pays de Blaise Diagne, de Cheikh Anta Diop, etc. Surtout, de Léopold Sédar Senghor, ce passeur de main et dont la vision non plus poétique, mais politique a fait du Sénégal le berceau de la démocratie africaine et une nouvelle inspiration mondiale.

Je ne doute point que ce berceau deviendra séculaire et confirmera, au-delà de l'universalité typiquement culturelle, notre universalité politique. ■

Par Lamarana Petty Diallo



www.karakannews.com

Site d'information générale et d'analyse
Tél. : +224 622 72 01 20
karakannews@gmail.com



site d'informations générales du droit guinéen créé en 2017.
makoura65@gmail.com
+ 224 624 346 264
Coankry, Guinée



Les informations sur la Guinée en un seul clic

www.laguinee.info

+224 621 090 818 / +224 621 372 426
Koloma2 Carrefour Cirage, C/ Ratoma.
contactlaguinee@gmail.com /
ibrahimasonry624@gmail.com



www.actuguinee.org

L'Actualité Guinéenne sur le web,
c'est sur www.actuguinee.org
actuguinee.org@gmail.com
https://www.facebook.com/actuguinee.org/
Tél.: 622 46 29 29

Plaidoyer pour la culture

A l'instar du sport, au gré des remaniements ministériels, la Culture a été ballottée entre différents départements. Il aura fallu attendre la constitution du gouvernement post élection présidentielle du 18 octobre 2020, pour voir enfin le secteur de la Culture détaché du ministère des Sports et du Patrimoine Historique.

Par Thierno Saïdou Diakité Consultant,
thiernosaidoudiakite@gmail.com
628429318/627548431



Ce changement structurel a laissé croire à de notables changements dans ce secteur. En dépit des professions de foi, il est loisible de constater aujourd'hui, que la Culture ne figure toujours pas dans l'agenda des priorités de nos gouvernants. Des signes tangibles de ce constat sont bien perceptibles : entre autres, la faiblesse notoire du budget alloué au ministère de la Culture. Une situation qui constitue une sérieuse entrave à la mise en œuvre des activités de ce ministère.

Face à ce désintérêt évident vis-à-vis du domaine de la Culture, il revient à tous ceux qui s'intéressent aux questions culturelles d'attirer l'attention de nos décideurs, et de les sensibiliser sur la question. Notre pays, qui dans les années soixante-dix représentait le porte flambeau de la Culture dans la sous-région, et dans une certaine mesure à l'échelle du continent, enregistre aujourd'hui un inquiétant recul.

Pour ce qui me concerne, je propose ci-après des pistes de réflexion, qui je le souhaite vivement vont susciter un fécond débat susceptible d'amorcer une redynamisation de notre politique culturelle.

A mon humble avis, la première mesure à prendre par le ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, c'est la constitution d'une commission ad hoc, qui va plancher sur la mise en œuvre de la politique nationale culturelle lancée en 2018. C'est un document de référence dans le domaine

- **Un assainissement du monde du show biz** est à opérer. Est-ce que toutes les agences de spectacle de la place sont en règle vis-à-vis des textes en vigueur? Disposent-elles de sièges fonctionnels? Est-ce qu'elles s'acquittent de toutes les redevances et taxes prévues? Pour répondre à ces questions et bien d'autres, un inventaire et un contrôle systématique s'imposent.
- Conakry est l'une des rares capitales d'Afrique à ne pas avoir une bibliothèque digne de nom. Conakry et les capitales régionales méritent des bibliothèques bien équipées. Le projet de centres de lecture réalisé avec la coopération française devrait être renforcé et poursuivi pour couvrir les préfectures et les sous-préfectures.

- **Par le biais de la coopération bilatérale** (la Chine, la Corée ou le Japon), notre pays devrait enfin se doter d'un palais de la culture de haut standing ;
- **Le centre de la Pailote** pourrait être aménagé pour en faire une cité des arts avec salle de concert, studio d'enregistrement, salle de conférence, restaurant etc. Si la zone ne s'y prête pas, créer en haute banlieue une cité des arts avec toutes les commodités qui s'y attachent. A ce propos, pourquoi ne pas actualiser le projet de l'artiste Mamadi Keïta Falô, qui avait

conçu une cité à implanter aux environs de Sonfonia.

- **Le musée de Sandervalia** en cours de rénovation/extension, pourrait être rentabilisé en initiant des activités génératrices de revenus (organisation de visites payantes du public et des élèves, conférences débats, vernissage d'exposition, etc.)
- **Quel est le statut de l'institut des Beaux-arts de Dubréka?** Ce centre d'enseignement supérieur relève de deux départements ministériels : l'enseignement supérieur et celui de la culture. Un judicieux arbitrage devra être fait pour rendre ce centre bien plus performant. Nos anciens musiciens pourront y trouver un point de chute. De plus en plus, nos jeunes artistes se détournent des instruments de musique. Une démarche est à mener pour susciter des vocations d'instrumentistes à partir du secondaire.
- **Au titre des initiatives,**

le théâtre national est à doter d'une salle permanente où les artistes pourront se produire.

- **En relation avec le ministère du tourisme** et d'autres départements ministériels impliqués dans la mise en œuvre de la politique nationale culturelle en vigueur, une synergie d'actions est à envisager pour assurer une pleine réussite de tous les programmes initiés par le ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat.
- **J'ai volontairement passé sous silence la situation critique du cinéma guinéen**, puisqu'une étude avait été commanditée avec certaines personnes ressources. Il s'agit tout simplement de mettre en œuvre les recommandations formulées.
- **Au plan réglementaire**, revoir tous les textes édictés dans le domaine de la Culture. Cette évaluation permettra de combler le vide existant au plan institutionnel.

- **Il serait judicieux de s'approprier la notion d'industries culturelles.** Dans cette optique, quelle est la part de contribution ou d'accompagnement qui revient à l'Etat, et celle des opérateurs culturels. Pour ces derniers, le ministère devrait être en mesure d'assainir le milieu en fixant des critères précis à remplir par ceux qui veulent investir avec le statut d'opérateurs culturels.
- **Envisager un mécanisme de constitution du fonds d'aide à la promotion culturelle.**
- **Des manifestations comme le FESCORA**, et le rendez-vous de la percussion pourraient être relancées dans les années à venir. L'objectif recherché à moyen terme, étant de redonner à notre pays son statut de foyer incandescent de la culture dans la sous-région.

Ces idées non exhaustives méritent d'être approfondies et enrichies en vue d'impulser le renouveau culturel du pays. ■

Libre Tribune

Immersion à Kalako : un rituel qui a perdu de sa symbolique

La pilule est vite passée.

La profession de foi du CNRD à travers son discours de prise du pouvoir le 05 septembre 2021 et jours suivants, telle une poudre de perlimpinpin, a si bien fait ses effets d'inhibition sur la populace, qu'après le renversement du régime d'Alpha CONDE, suite aux journées de concertation et la mise en place du gouvernement, sa quatrième trouvaille, notamment l'immersion des cadres nommés dans des hautes fonctions au camp militaire de Kalakô, fût unanimement saluée.

La quintessence du rituel

Il est clair que l'idéal d'une gouvernance transparente et juste, tenue par des hommes et femmes habités par des valeurs républicaines qui les mettraient à l'abri de toute tentation non honorable comme notre pays en a toujours connu, transparaissait dans cette initiative consistant pour le CNRD, à réunir ces hauts cadres dans un lieu qui symbolise le sacrifice, l'abnégation, le don de soi pour la république. La finalité étant de cultiver chez eux, sinon de réveiller en eux, la transparen-



Sow boubacar
coordinateur du FNDC
en Suisse

chose publique. Opérant ainsi une tabula rasa de toutes les antivaleurs qui ont émaillé les gouvernances d'avant CNRD.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Deux ans après, la catharsis qui en était attendue s'est muée en une foire à scandales à travers des marchés gré-à-gré abusifs, des soupçons de détournements, une guerre de clocher, au rythme des dénonciations et révélations via des médias privés, mais aussi des rapports dressés par les corps de contrôle de l'Etat. Alors que la philosophie et l'esprit de Kalakô voulaient que ses initiés, ses disciples aient les vertus de la

bonne gouvernance chevillées au corps, la charte de la transition dans les poches partout et à tout moment, qu'ils se rappellent de leurs serments comme des versets des livres saints, la CRIEF à l'esprit comme une alarme, la plupart se sont plutôt retrouvés élabousser par des pratiques administratives non orthodoxes qui ne font pas rupture d'avec les basse-pratiques du passé. On aurait dit que le rituel perd de sa sacralité pour devenir une cérémonie de libation.

L'histoire se répète toujours pour ceux qui ne tirent pas les leçons du passé

La pratique républicaine qui consiste pour tout nouveau dirigeant à déclarer ses biens étant royalement ignorée dès le début de la transition, les mauvais exemples depuis le sommet de la pyramide irradiant l'ensemble du système, on s'est vite retrouvé dans un schéma de récurrence de toutes les antivaleurs, à la clé, l'impunité garantie.

Pour que le rituel de Kalakô ne soit pas une simple promenade de santé, une farce, voire même un cirque, il aurait fallu, dans le strict respect du principe de redevabilité, faire une

autopsie méticuleuse du travail de chaque abonné aux engagements de Kalako, de sorte qu'on distingue ceux qui ont religieusement et rigoureusement respecté l'esprit de l'immersion, de ceux qui ont failli, failli et succombé à la tentation. Malheureusement au lendemain de la dissolution du gouvernement tant décrié, tant éclaboussé par des scandales, la moitié est reconduite, le reste en liberté, aucun signe à l'horizon du fameux engagement de rendre compte à la populace, et de faire rendre gorge aux kleptomanes de l'administration publique, la chose publique.

Quelle valeur ajoutée aurait donc cette immersion pour les fraîchement nommés qui y vont, si la pratique n'a aucun effet à posteriori, dissuasif ?

Comme quelqu'un l'a dit "exemple en haut, imitation en bas", ceux qui vous suivent marcheront sur vos pas, suivant la voie que vous emprunterez. Si ceux qui ont failli n'ont pas été mis face à leurs forfaitures, les suivants ne s'empêcheront pas non plus d'épouser les mêmes attitudes.

Pourtant, il a été dit je cite "face à la corruption et le détournement des deniers publics, ma main ne tremblera pas". Encore une fois, elle est où cette main à date ? ■

Par Mamadou Oury Diallo

Dissolution de tous les conseillers communaux

Dans la soirée du 27 mars 2024, le général Mamadi Doumbouya, a dissous les conseillers communaux du pays par décret. Les conseillers communaux à la tête des communes urbaines ou rurales dissous seront remplacés par des délégations

spéciales afin de gérer les affaires des collectivités à la base, indique le décret. Aucun membre d'une délégation spéciale ne peut être candidat aux prochaines élections communales dans leurs circonscriptions électorales, souligne le décret. ■

Début de la construction du siège de l'Assemblée nationale à Conakry



Mme He Jingxin de l'entreprise Shanghai Baoye Group Corp rassure: «Nous allons faire tout notre possible pour livrer le bâtiment dans le délai». (© Le Populaire)

Le siège de l'assemblée nationale est en construction pour une durée de 26 mois sur le site de l'émetteur à Koloma, commune de Ratoma, Conakry. Il sera bâti sur 21 540 mètres carrés et comprendra trois grands bâtiments dont une salle de conférence qui abritera l'hémicycle de 400 places, 5 salles de réunion de 60 places

chacune, plus de 200 bureaux, un centre de restauration, un terrain de sports et d'un hôtel des députés. L'exécution du projet est assurée par l'entreprise chinoise Shanghai Baoye Group Corp. Sa représentante Mme He Jingxin rassure: «Nous allons faire tout notre possible pour livrer le bâtiment dans le délai». Quant au chargé d'affaires

de l'ambassade de la Chine en Guinée, M.Cai Liang, il a déclaré: «Nous sommes convaincus que le siège de l'assemblée nationale de Guinée démontrera parfaitement le niveau architectural et la sagesse de la gestion de la Chine et qu'il deviendra une nouvelle perle en Guinée, voire en Afrique de l'Ouest.» ■



L'édifice religieux comprend une grande salle de prière de 3000 places, une salle de conférence, une bibliothèque, une école coranique, un espace commercial, un département administratif et des espaces verts. (© Le Populaire)

La mosquée Mohamed VI de Conakry ouverte au grand public

places, une salle de conférence, une bibliothèque, une école coranique, un espace commercial, un département administratif et des espaces verts.

Les travaux de construction ont été lancés

le 24 février 2017 sur un financement de Sa majesté le Roi Mohamed VI du Maroc. C'est un édifice qui «rassemble à la fois le royaume du Maroc et la Guinée», a déclaré le Secrétaire général de la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains, Mohamed Rifki. ■

La cérémonie d'ouverture officielle de la mosquée Mohamed VI de Conakry, située au quartier Entag dans la commune de Matoto à Conakry, a eu lieu le vendredi 29 mars 2024. L'édifice religieux est un complexe immobilier construit sur un hectare et comprend une grande salle de prière de 3000

PRESENTED BY BINTA ET MINA FOUNDATION GUINEA

GUINÉE FASHION FEST

6ÈME ÉDITION 2024

29 MAI AU 9 JUIN 2024

Thème COMMENT DÉVELOPPER UNE MODE ETHIQUE

(+224) 622 83 83 53
(+224) 660 01 52 11
(+221) 779 85 48 40

Email: guineefashionfest@gmail.com
Site: www.guineefashionfest.com



Les lauréats Kadiatou Touré, Mamadou Diawo Barry, Adama Hawa Bah, Facely Konaté Sally Bilaly Sow posent pour la photo de famille avec l'Ambassadeur Fitrell. (© DR)

Prix d'Excellence en Journalisme: Les lauréats de la première édition

Les noms des gagnants de la première édition du Prix d'excellence en journalisme de l'Ambassade des États-Unis en Guinée sont dévoilés.

Dans les 8 catégories primées, ce sont: Sayon Kourouma : Reportage sur le genre, Adama Hawa Bah : Service public en journalisme, Sally Bilaly Sow : Le courage dans le journalisme, Mamadou Diawo Barry : Rédaction d'articles de fond, Facely Konaté : Rédaction éditoriale, Hadja Kadé Barry : Reportage d'investigation, Kadiatou Touré : Reportage visuel et Fatoumata Keita : Reportage audio.

La remise des prix aux lauréats de cette première édition a eu lieu au cours d'un Iftar (moment de la rupture du jeûne) et d'une cérémonie officielle organisées, le mercredi 27 mars 2024, par l'Ambassadeur des États-Unis, SE M. Troy Fitrell.

L'événement réunit à la fois les nominés, les lauréats, des membres du jury et de hauts



L'assistant de presse de l'institution diplomatique américaine, Ousmane Barry, présente le déroulé de la cérémonie. (© DR)



La remise des prix aux lauréats de cette première édition a eu lieu au cours d'un Iftar ...



...et d'une cérémonie officielle organisées, le 27 mars 2024, par l'Ambassadeur des États-Unis, SE M. Troy Fitrell. (© DR)

responsables tels que le président de la Haute autorité de la communication Boubacar Yacine Diallo, le Secrétaire général du ministère de l'Information, Souleymane Bah (Soulay Thià'nguel) et le Secrétaire général du Sppg (Syndicat des professionnels de la presse de Guinée), Sékou Jamal Pendessa. A tout seigneur, tout honneur. L'assistant de presse de l'institution diplomatique américaine, Ousmane Barry, présente le déroulé de la cérémonie et l'ordre de prise de parole établi.

« A tous les journalistes de Guinée ! »

Le conseiller chargé des Affaires publiques et de la presse à l'ambassade, Alexander Hunt, introduit l'événement. Il rappelle les critères du concours auquel ont participé plus d'une soixantaine de candidats issus des médias privés et privés de Guinée et noté les avantages qui y sont liés.

Il souligne que le prix est donné par l'ambassade des États-Unis en reconnaissance des contributions exceptionnelles à la liberté de la presse et au journalisme professionnel en Guinée. Le concours est supervisé et administré par le Centre international pour les journalistes (ICFJ) basé à Washington en partenariat avec l'Ambassade des États-Unis en Guinée. L'Ambassadeur SE M. Troy Fitrell souhaite la bienvenue à tous les invités. Il lance cet appel : « À tous les journalistes de Guinée ! Laissez vos stylos, vos caméras et vos voix être des instruments de changement et des piliers de la démocratie ».

Elever les standards

L'assistant de presse Barry souligne, à titre de rappel, que ce prix vise à encourager des standards élevés en journalisme ici en Guinée.

Le prix récompense les journalistes qui produisent des articles de haut niveau et des reportages de qualité dans des journaux, des magazines, des stations de radio et de télévision, des agences de presse, des producteurs indépendants et des sites d'information en ligne et demandent des comptes aux responsables publics. Les lauréats participeront à une formation organisée par le Centre international pour les journalistes, bénéficieront du mentorat d'experts et pourront prétendre à une bourse de reportage de 1 000 dollars (plus de 9 millions de Francs guinéens).

Formations en présentiel et en ligne

Dans ce cadre, des formations en présentiel et des webinaires sont offerts. Les formations sur les situations de crise partagent des conseils et les meilleures pratiques pour rendre compte avec précision et en toute sécurité des crises telles que les manifestations politiques, les conflits et l'instabilité gouvernementale. Les journalistes ont l'occasion de découvrir différentes méthodes pour assurer leur bien-être physique et mental, ainsi que pour se protéger en ligne. Dans les formations sur la désinformation, les participants apprennent comment enquêter, identifier et dénoncer les fausses informations.

La première édition du Prix d'excellence en journalisme a été lancée le 30 novembre 2023 à Conakry par l'Ambassade des États-Unis en partenariat avec le Centre International pour les Journalistes (CIJ). ■

Par Diallo Alpha

Sagesse

- 1 Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir.
- 2 Il y a plein d'autres poissons dans la mer.
- 3 Un(e) de perdu(e), dix de trouvé(e)s.
- 4 Le temps le dira.
- 5 Aujourd'hui un homme, demain plus rien. (...) Aujourd'hui en chair, demain en bière.

La fédé des BTP redoute des manœuvres dilatoires visant à l'exclure Elhadj Hann dissipe les craintes et rassure

Alerté par les membres de la Fédération nationale des BTP qui redoutent des manœuvres dilatoires tendant à les exclure de la nouvelle marche unitaire, le Vice-président chargé de la gouvernance au sein de la CGE-GUI (appellation du patronat unifié en constitution) dissipe les inquiétudes et les appréhensions exprimées au cours de l'audience qu'il leur a accordée.



Les réponses apportées par M. Hann sonnent le moment de désamorcer les tentatives d'exclusion dont sont victimes les membres de la fédération nationale des BTP. (© Le Populaire)



Le Vice-président Hann a exposé l'historique de la CGE-GUI, depuis la dissolution des patronats jusqu'à la tenue prochaine d'une assemblée constitutive. Il a remercié le président de la Fédération des BTP pour sa confiance et a réaffirmé qu'elle reste membre de la CGE-Gui. (© Le Populaire)

Dans un élan de dialogue constructif, les représentants de la Fédération nationale des BTP ont rencontré Elhadj Mohamed Habib Hann, Vice-président de la Confédération générale des entreprises de Guinée (CGE-GUI), en charge de la Gouvernance, ce 27 mars 2024. Elhadj Mohamed Habib Hann les a rassurés en annonçant que l'éthique qu'il promeut vise à rassembler afin de renforcer la dynamique d'ensemble et non à fragiliser d'une quelconque façon les fédérations professionnelles en activité sur le territoire national. La réunion, qui s'est tenue à Kaloum, a permis à la fédération de partager ses préoccupations concernant le fonctionnement actuel de la Confédération. Dès le début, la délégation des BTP a mis en lumière un manque d'information et de communication avec le bureau provisoire de la CGE-GUI, exprimant leur sentiment d'exclusion.

« Nous avons l'impression d'avoir été exclus de la structure »

Le président de la Fédération nationale des BTP, Kékoura Touré, a déclaré : « Nous avons



Au sortir de l'audience que lui a accordée le Vice-président Hann, le président de la Fédération des BTP, Kékoura Touré, s'est déclaré satisfait des réponses évoquées. (© Le Populaire)



Mme Kéita Fatoumata Barry a également soulevé des préoccupations. Elle dénonce les tentatives d'exclusion de la Fédération des BTP des activités de la CGE-GUI. (© Le Populaire)

l'impression d'être exclus de la structure. Une réunion a eu lieu récemment dans un hôtel de la place. Cependant, nous n'avons pas été invités. Est-ce que nous avons été écartés ? » Membre active de la fédération des BTP, Mme Kéita Fatoumata Barry a également soulevé des préoccupations. Elle dénonce les tentatives d'exclusion de la Fédération des BTP des activités de la CGE-GUI. Mme Keita demande des explications sur cette situation.

« Nous apprenons les activités de la CGE-GUI à travers les réseaux sociaux. »

« Nous apprenons les activités de la CGE-GUI à travers les réseaux sociaux. Nous ne sommes informés de rien, comme nous, Fédération des BTP de Guinée, étions exclus de la confédération. Nous vous informons d'ailleurs que nous avons été bloqués de la plateforme. Nous en venons aux nouvelles. Nous voulons savoir pourquoi la FBTP n'est plus associée aux activités de la CGE-GUI ? Nous avons l'impression d'être exclus de la structure. Une réunion a eu lieu récemment dans un hôtel de la place. Cependant, nous n'avons pas été invités. Est-ce que nous avons été écartés ? », renchérit Mme Kéita Fatoumata Barry.

« Le secteur privé guinéen est inclusif et participatif »

En réponse, le Vice-président Hann a exposé l'historique de la CGE-GUI, depuis la dissolution des patronats jusqu'à la tenue prochaine d'une assemblée constitutive. Il a remercié la fédération pour sa confiance et a souligné l'importance de fournir des informations claires

sur l'actualité de la CGE-GUI. Il a réaffirmé que la Fédération des BTP reste membre de la CGE-Gui et a souligné l'importance de l'unité pour un patronat fort et un secteur privé vigoureux. « C'est vrai. Il y a eu une réunion à l'hôtel. Mais cela ne veut pas dire que nous avons exclu une entité au profit d'une autre entité. Nous sommes en train de travailler dans le but de mettre en place la base juridique de notre plateforme patronale unifiée. Comme vous le savez, ce sont les quatre patronats qui ont décidé d'aller ensemble pour mieux porter le savoir-faire de notre pays. Nous ne sommes pas à l'heure de la division. » a rassuré M. Hann. « Il n'est pas dit qu'on est en train de vous exclure, personne ne sera exclu. L'éthique et la déontologie que je prône me permet de confirmer à qui veut l'entendre que le secteur privé guinéen est inclusif et participatif » À la fin de la réunion, un sentiment de satisfaction général régnait, avec des engagements pris pour assurer une représentation équitable des intérêts de toutes les parties lors des prochaines activités du bureau provisoire du patronat. Cette rencontre marque un pas important vers une collaboration renforcée entre la Fédération des BTP et la CGE-GUI, au bénéfice du secteur privé guinéen et de l'ensemble du pays. Le président Touré s'est déclaré satisfait des réponses évoquées par le Vice-président de la CGE-GUI chargé de la gouvernance au cours de cette audience.

« Toutes les questions ont été répondues et nous sommes satisfaits. Ces réponses doivent être suivies d'actes. Quand nous serons conviés à une activité quelconque de la CGE-GUI, nous saurons que nos préoccupations sont tombées dans de bonnes oreilles », a précisé M. Kékoura Touré. ■

Par Sambégou Diallo



Le Chef de Cabinet

Avis d'Appel d'Offre Restreint (AAOR)

AAOR N°001/MPCI/SG/CAB/PRMP/2024

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE (MPCI).
FONDS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ETSOCIAL (FDES).

www.lepopulaireguinee.com

Objet : Invitation à une consultation restreinte pour le Projet de Construction de deux (02) écoles à SIGURI en deux (2) lots distincts :

- **Lot1.** Ecole Secondaire SASOUNKOROBO
- **Lot2.** Ecole Secondaire de SELA

Mesdames, Messieurs,

Le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (MPCI) à travers le Fonds de Développement Economique et Social a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour la construction de deux (02) écoles à Siguri en deux (2) lots.

1. **Le présent appel d'offres Restreint (AOR) concerne la construction des ouvrages suivant :**

LOT 1 : ECOLE SECONDAIRE DE SASOUNKOROBO

Deux (2) Blocs de R+1 et pavillonnaire de 12 salles de classes ;
une (1) direction ;
une (1) infirmerie ;
une (1) cantine pour élèves et pour professeurs ;
les toilettes ;
un (1) château d'eau ;
la clôture ;
le mat ;
Aménagement de la cour (espace vert).

LOT 2 : ECOLE SECONDAIRE DE SELA

Trois (3) Blocs pavillonnaires soit 12 salles de classes ;
une (1) direction ;
une (1) infirmerie ;
une (1) cantine pour élève et pour professeurs ;
les toilettes ;
un (1) château d'eau ;
la clôture ;
le mat ;
Aménagement de la cour (espace vert) ;
un (1) bâtiment de type F3 (Résidence du directeurs).

2. Les travaux seront exécutés dans un délai de **six (06) mois**.

3. La présente lettre d'invitation a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

Pour le LOT 1 : ECOLE SECONDAIRE DE SASOUNKOROBO

| N° | ENTREPRISES | ADRESSES | PAYS |
|----|---|--|--------|
| 1 | SOCIETE GROUPE MOHAMED DIAKHABY-SARL (G.M.D SARL) | Siège Social : Madina, C/Matam, Tel : 622 42 67 38 E-mail : gndiakhabby2004@yahoo.fr | Guinée |
| 2 | SOCIETE DIAMAR PRESTATION-SARI | Siège Social : C/Kaloum, Tel : E-mail : kourouma1200@gmail.com | Guinée |
| 3 | SABADOU BTP-SARL | Siège Social : Katourou-Commune de fria-Conakry-Tel: 622 79 31 56 E-mail: sabadou2015@gmail.com | Guinée |
| 4 | ENTREPRISE DE CONSTRUCTION BATIMENTS RENOVATION (E.C.B.R) | Siège Social : Sandervalia, C/Kaloum, Tel : 655 95 90 81 E-mail : ecbr2007@yahoo.fr | Guinée |
| 5 | ETABLISSEMENTS UNI PREST (UNI-PREST) | Siège Social : Kouléwondy Commune de Kaloum Tel : 664 88 21 45 E-mail : iniprest2004@gmail.com | Guinée |

Pour le LOT 2 : ECOLE SECONDAIRE DE SELA

| N° | ENTREPRISES | ADRESSES | PAYS |
|----|--|--|--------|
| 1 | GUINEENNE DE BETON GB Sarl | Siègesocial : Coyah centre, E-mail : dsaidou@hotmail.com Tel: 625 80 79 94 | Guinée |
| 2 | SOCIETE FLASH GROUP -SARL | Siège Social : KipéDadia C/Ratoma E-mail : flashgroup.gn@gmail.com Tel : 620 56 41 53 | Guinée |
| 3 | ZHENGWEI TECHNIQUE COOPERATION GUINEE-SARL | Siège social : fixé au quartier Camayenne commune de Dixinn, Résidence Dianelaha-Conakry E-mail : zhengwei.ztcgsarl/2018@yahoo.fr Tel : 628 35 00 00 | Guinée |
| 4 | LUXE CONSTRUCTION-SARLU (LC-SARLU) | Siège social : fixé au quartier Constantin commune de Matam E-mail : isavkili@luxeconstrcteur.com Tel: 625 75 55 55 | Guinée |
| 5 | SOCIETE DARAH ET COMPAGNIE -SARL | Siège social : Kaporo centre E-mail : alfasow@hotmail.com Tel: 622 35 01 68 | Guinée |

6. Le **Ministère du Plan et de la Coopération Internationale** sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants voir le DOSSIER.

7. La participation à cet appel d'offres restreint tel que défini à l'article 28 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la PRMP, Monsieur Paul ZOGBELEMOU, TEL : +224 660 65 22 22 EMAIL : cpmp@mpci.gov.gn au Cabinet du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale au septième (7^{ème}) étage de 09h à 16h du lundi au jeudi et de 09h à 12h le Vendredi.

9. Les exigences en matière de qualifications sont : avoir un chiffre d'affaires annuel moyen de **cinq milliards de francs guinéens (5 000 000 000 GNF)** pour les travaux de construction réalisés au cours des **trois (3)** dernières années ; avoir une expérience en tant qu'entreprise principale pour la construction d'au moins deux ouvrages de nature et de complexité similaires aux Travaux à réaliser au cours des cinq dernières années (pour remplir cette condition, les ouvrages mentionnés devaient être achevés à concurrence d'au moins 70%) ; disposer des liquidités et/ou des facilités de crédit au moins égales à 50 % de la valeur de son offre financière et le cas échéant, les conditions exigées en termes de seuil de pourcentage du marché réservé aux entreprises nationales cotraitantes ou sous-traitantes ou de nombre minimum d'experts nationaux clés, de transfert de connaissances ou de technologie en tant que composante clé d'une mission ou du champ des travaux ou services. Voir le Document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

10. Le présent appel d'offres restreint fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée plus haut et aux heures indiquées contre un paiement non remboursable de **cinq millions francs guinéens (5.000.000 GNF)**. Les candidats s'acquitteront du prix du DAO selon la répartition ci-après :

- **50 % au compte N°4111071 du Receveur Central du Trésor;**
- **30 % au compte N°2011 000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;**
- **20 % du prix du DAOR revient à l'Autorité Contractante.**

12. Le Dossier d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats par voie électronique après présentation des reçus de paiement.

13. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original, trois (03) copies et en fichier sur une clé USB à la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale au plus tard le **16/04/2024 à 13 heures 30 mn**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant dans la salle de réunion du MPCI le **16/04/2024 à 14 heures 00 mn**.

14. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **1,5 %** du montant de la soumission.

L'offre retenue doit comprendre une redevance de régulation de **0,60%** du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret **D/2020/154/PRG/SGG** du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint **A/2304/MEF/MB/SGG** du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la cote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

15. Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de **0,3%** du Montant Hors Taxes du marché à la charge du titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté **A/2023/1252/MEF/CAB/SGG** du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté **A/2023/1057/MEF/CAB/SGG** du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

16. La législation régissant l'appel d'offres restreint est la législation guinéenne.

Je vous prie d'agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de mes considérations distinguées.



Abdoulaye FOFANA

Page 10 / le populaire N°921 du mardi 2 avril 2024





Le Chef de Cabinet

Avis d'Appel d'Offre Restreint (AAOR)

AAOR N°002/MPCI/SG/CAB/PRMP/2024

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE (MPCI), SERVICE DE PASSATION DES MARCHES.

Objet: Invitation à une consultation restreinte pour le Projet des travaux de Construction du siège, de l'entrepôt et du garage de la Direction Générale de la Coordination et du suivi des Aides en deux (02) Bâtiments de R+5 avec sous-sol R-2 en deux lots distincts.

Mesdames, Messieurs,

Le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (MPCI) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour la Construction de deux (02) Bâtiments de R+5 avec sous-sol R-2 en lot unique.

1. Le présent appel d'offres Restreint (AOR) concerne la construction des ouvrages suivants :

LOT 1 : Construction d'un bâtiment de R+5 avec sous-sol R-2 ;

- Le Bloc 1 comprenant un entrepôt au Rez-de-Chaussée
- Un (1) Local technique
- Un (1) espace aménagé sur le volume
- Un Forage plus un (1) château d'eaux
- Une clôture
- Aménagement de la cour (espaces vert)

LOT 2 : Construction d'un bâtiment de R+5 avec sous-sol R-2 ;

- Le Bloc 2 comprenant un garage au Rez-de-Chaussée
- Un (1) Local technique
- Un (1) espace aménagé sur le volume
- Un (1) château d'eaux
- Aménagement de la cour (espaces vert)

2. Les travaux seront exécutés dans un délai de dix-huit (18) mois.

3. La présente lettre d'invitation a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

Pour le Lot 1 :

| N° | ENTREPRISES | ADRESSES | PAYS |
|----|-----------------|---|--------|
| 1 | GGI SA | Siège : Sander Valia, Kaloum Tel: 625302170 Email: ggi.sa2023@gmail.com | GUINEE |
| 2 | EKG | Siège : Nzérékoré Tel: 655091904 Email: kandaya2014@gmail.com | GUINEE |
| 3 | MC-GROUPE SARL | Siège : Kisso, Matoto Tel : 620480037 Email : moha.conde1@gmail.com | GUINEE |
| 4 | EGB - SARL | Siège: Almamyah, Kaloum Tel: 625001231 Email: eabsarl2023@gmail.com | GUINEE |
| | M&O MINING SARL | Siège : Manquepas, Kaloum Tel : 655979197 Email : momining@gmail.com | GUINEE |

Pour le Lot 2

| N° | ENTREPRISES | ADRESSES | PAYS |
|----|---------------------------------|---|--------|
| 1 | GO AFRICA INVESTISSEMENT - SARL | Siège : Kaloum Tel : 664917951 | GUINEE |
| 2 | M&O FORAGE | Siège : Sangoyah Commune de Matoto Tel. 625001231 Email : moforagesarl20@gmail.com . | GUINEE |
| 3 | CONFRAN SERVICE SARLU | Siège : Almamyah Commune de Kaloum Tel : 610 699 931 | GUINEE |
| 4 | DGS SARL | Siège : Almamyah, Commune de Kaloum Tel: 624 560 202 Email : d.globalservices224@gmail.com | GUINEE |
| 5 | ADACOP | Siège : Marché Niger, Kaloum Tel : 622549757 Email : adacop2023@gmail.com | GUINEE |

4. Le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants voir le DOSSIER.

5. La participation à cet appel d'offres restreint tel que défini aux articles 28 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la PRMP du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, Monsieur Paul ZOGBELEMOU, TEL : +224 660 65 22 22 EMAIL : cpmp@mpci.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à concurrence à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère du Plan et de la Coopération

Internationale, Boulevard du Commerce-Boulbinet-Kaloum-BP :579-Conakry, République de Guinée au septième (7^{ème}) étage, de 09h à 16h du lundi au jeudi et de 09h à 12h le Vendredi.

7. Les exigences en matière de qualifications sont : avoir un chiffre d'affaires annuel moyen de cinq milliards de francs guinéens (5 000 000 000 GNF) pour les travaux de construction réalisés au cours des trois (3) dernières années ; avoir une expérience en tant qu'entreprise principale pour la construction d'au moins deux ouvrages de nature et de complexité similaires aux Travaux à réaliser au cours des cinq dernières années (pour remplir cette condition, les ouvrages mentionnés devraient être achevés à concurrence d'au moins 70%) ; disposer des liquidités et/ou des facilités de crédits au moins égales à 50 % de la valeur de son offre financière et le cas échéant, les conditions exigées en termes de seuil de pourcentage du marché réservé aux entreprises nationales cotraitantes ou sous-traitantes ou de nombre minimum d'experts nationaux clés, de transfert de connaissances ou de technologie en tant que composante clé d'une mission ou du champ des travaux ou services. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Le présent appel d'offres restreint fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original, trois (03) copies et en fichier sur une clé USB à la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale au plus tard le 16/04/2024 à 10 heures.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant, dans la salle de réunion du MPCI, le 16/04/2024 à 11 heures.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de 1,5 % du montant de la soumission.

L'offre retenue doit comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la cote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché à la charge du titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

11. La législation régissant l'appel d'offres restreint est la législation guinéenne.

Abdoulaye FOFANA



En bref

Justice

Les préoccupations des magistrats



Mohamed Diawara, Président de l'Amg. (© Le Populaire)

Le nouveau ministre de la Justice est invité à prendre en compte les préoccupations des magistrats. Le vendredi 29 mars 2024, le nouveau Garde des Sceaux, ministre de la justice et des droits de l'homme, Yaya Kairaba Kaba, a rencontré les magistrats dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Dixinn, délocalisé dans l'enceinte de la Cour d'appel de Conakry.

A l'occasion, le président de l'Amg (Association des magistrats de Guinée), Mohamed Diawara, a fait la demande suivante à l'intention du Garde des Sceaux. Extrait. « La bonne administration de la Justice dans toutes ses dimensions, l'indépendance effective du pouvoir judiciaire, la nomination des Magistrats et Greffiers selon les critères objectifs, la spécialisation et la formation continue des Magistrats, les conditions matérielles et infrastructurelles de travail, la sécurité des Magistrats, la dotation en matériels et en engins roulants aux chefs de juridictions et de parquets, l'opérationnalisation du Service de Gestion de la carrière et de pensions des Magistrats, l'avancement en grade et échelon, le renforcement des capacités des chefs de juridiction en termes d'évaluation des Magistrats, la constitution de véritables dossiers individuels des Magistrats, l'élaboration d'un fichier de profil et de carrière des Magistrats la dotation des juridictions en budgets conséquents pour leur fonctionnement effectif, la lutte contre la corruption et infractions assimilées, la lutte contre l'impunité et les détentions arbitraires, l'exécution des décisions de Justice demeurent, entre autres, des préoccupations majeures constantes, qui méritent d'être placées au cœur des priorités du Ministère de la Justice. Il s'agit principalement des juridictions sans local ou locaux inappropriés et des juridictions en construction confrontées à un retard inexplicable dans l'exécution des travaux.

Nous espérons fortement que vous rapprocherez la Justice des justiciables et que des actes seront posés dans ce sens en l'occurrence, la mise en place de la cour d'Appel de Labé et celle de N'Zérékoré, la poursuite de l'érection effective des dernières justices de paix en tribunaux de première instance (...). Pour faciliter la réalisation de ce programme, il serait judicieux d'augmenter le nombre de magistrats et de greffiers (...) afin de permettre à notre pays d'atteindre rapidement le ratio en termes d'effectif. » ■

Glissement du chronogramme de la Transition

Le Fndc politique déplore le manque de concertation

A part l'exil du principal leader politique actuel, la classe politique et les acteurs de la société civile guinéenne ne s'opposent pas au fait accompli.

La preuve?

Le Fndc politique déplore le manque de concertation au sujet du glissement du chronogramme de la Transition.



Le Fndc politique demande et exige le «respect strict du chronogramme fixé avec la Cédéao afin que la transition prenne fin en décembre 2024». (© DR)

Une délégation du «Fndc politique composée du Vice-président de l'Ufr, Boubacar Barry et du Conseiller juridique du Model, Malal Bah, a pris part à la rencontre initiée par le nouveau Premier Ministre le lundi 25 mars 2024 à l'auditorium de la Primature», écrit le Fndc dans une communica-

tion publiée le 26 mars 2024. «Il a fait le point sur le processus de transition et son niveau d'avancement, notamment, en ce qui concerne la mise en œuvre du Recensement administratif à vocation d'état civil (Ravec). Il a relevé qu'en raison des contraintes liées au chronogramme, seul le référendum serait

organisé en 2024, le retour constitutionnel étant prévu non plus en 2024 mais en 2025».

Sur ce point, le Fndc politique «note un effort du nouveau Premier ministre de nouer le dialogue avec les acteurs politiques. Toutefois, il déplore le cadre de dialogue proposé et surtout le glissement du chro-

nogramme annoncé par le Premier ministre sans aucune concertation.»

L'organisation demande et exige le «respect strict du chronogramme fixé avec la Cédéao afin que la transition prenne fin en décembre 2024». ■

Par Racine Dieng

GUINEE TREK AVENTURE
TOURISME RESPONSABLE & SOLIDAIRE

GUINEE TREK AVENTURE
IL EST TEMPS DE VOYAGER !

Contact : +224 625-61-00-25
www.guineetrekaventure.com



Guinée Trek Aventure



Réservez vite:

 +224-625-61-00-25

 guineerando@gmail.com

Il est temps de
Voyager

Mali : la Journée des Martyrs célébrée à Bamako

Bamako, 26 mars (Xinhua) -- La Journée des Martyrs, qui marque l'avènement de la démocratie au Mali depuis le 26 mars 1991, a été commémorée mardi à Bamako lors d'une cérémonie présidée par le président de transition,

le colonel Assimi Goïta. Après un dépôt de gerbe de fleurs au Monument des Martyrs, il a tenu « à saluer la remarquable résilience des Maliens confrontés à de nombreux défis », ajoutant qu'il les appelait à « rester unis et engagés pour affronter l'avenir et relever ensemble

les défis à venir ». Rendant hommage aux martyrs de la démocratie, le colonel Goïta a souligné qu'ils méritaient « la reconnaissance de toute la nation malienne » pour avoir « sacrifié leur vie pour la liberté et la démocratie ». ■



Le fils de l'ex-président bissau-guinéen Malam Bacai Sanhá voulait «financer un coup d'État»

Addis-Abeba, 23 mars (Xinhua) -- La tuberculose est l'une des principales causes de décès en Afrique, tuant des centaines de milliers de personnes chaque année, ont déclaré vendredi des responsables de l'Union africaine (UA).

Malam Bacai Sanha Jr a été condamné à plus de six ans de prison aux États-Unis, a-t-on appris mardi 26 mars 2024. Selon la justice américaine, il trafiquait de la drogue pour financer un putsch et prendre le pouvoir à Bissau. « Malam Bacai Sanhá Jr. n'était pas un trafiquant de drogue international ordinaire, a déclaré mardi 26 mars Douglas Williams, agent spécial responsa-



Umaro Sissoco Embaló, a ces dernières années dénoncé plusieurs tentatives de déstabilisation dans son pays. (© DR)

ble du bureau local du FBI à Houston (Texas, États-Unis). Il est le fils de l'ancien président de la Guinée-Bissau et trafiquait de la drogue pour une raison bien précise : financer un coup d'État. »

Selon la justice américaine, qui l'a condamné à plus de six ans de prison pour son implication dans un trafic international d'héroïne, cet homme de 52 ans organisait un trafic et son importation d'Europe vers les États-Unis afin de financer un coup d'État à Bissau visant à l'installer à la présidence. Le chef de l'État, Umaro Sissoco Embaló, a ces dernières années dénoncé plusieurs tentatives de déstabilisation dans son pays.

Malam Bacai Sanhá Jr plaide coupable

Malam Bacai Sanhá Jr a été arrêté avec un associé à son arrivée à Dar es-Salaam, la capitale économique de la

Tanzanie, en juillet 2022, et tous deux ont été extradés aux États-Unis peu après. En septembre 2023, l'accusé a plaidé coupable « d'association de malfaiteurs en vue de distribuer une substance réglementée à des fins d'importation illégale », selon le communiqué de mardi, qui précise la condamnation à 80 mois de prison. Son père, Malam Bacai Sanhá, a d'abord été installé par une junte comme dirigeant intérimaire en 1999 avant de perdre les élections l'année suivante. Il a remporté la présidence lors d'un scrutin en 2009, mais est décédé en cours de mandat en janvier 2012, alors qu'il se faisait soigner à Paris.

Son fils, connu sous le nom de « Bacaizinho » en Guinée-Bissau, a occupé plusieurs fonctions au sein du gouvernement, notamment en tant que conseiller économique de son père. ■

(Avec AFP)

ONU-Habitat adhère au Pacte mondial de coordination de la lutte contre le terrorisme des Nations Unies

New York (Nations Unies), 27 mars (Xinhua) -- Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a rejoint mardi le système de coordination des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme.

Avec ce dernier ajout, le pacte contre le terrorisme, qui est déjà le plus grand cadre de coordination au sein du système des Nations Unies, comprend 47 entités onusiennes et non onusiennes. « ONU-Habitat apportera une grande valeur ajoutée aux travaux du Pacte contre le terrorisme, notamment en abordant les questions liées à la lutte contre le financement du terrorisme et à la protection des cibles vul-

nétables en renforçant le rôle des villes et du développement urbain », a déclaré Vladimir Voronkov, secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé de la lutte contre le terrorisme et président du Pacte mondial de coordination de la lutte contre le terrorisme de l'ONU.

Michal Mlynar, secrétaire général adjoint et directeur exécutif par intérim d'ONU-Habitat, a affirmé qu'en adhérant au



Basé à Nairobi, au Kenya, ONU-Habitat travaille dans plus de 90 pays. (© DR)

pacte, « ONU-Habitat réaffirme son engagement à tirer parti du développement urbain comme outil de promotion de la paix, de la sécurité et de la résilience

dans les villes et les communautés du monde entier ». Basé à Nairobi, au Kenya, ONU-Habitat travaille dans plus de 90 pays pour promouvoir un

changement transformateur dans les villes et les établissements humains par le biais de connaissances, de conseils politiques, d'assistance technique et d'actions concertées. Le Pacte mondial de coordination de la lutte contre le terrorisme de l'ONU, lancé par le secrétaire général en décembre 2018, est le principal véhicule institutionnel pour un soutien cohérent et coordonné aux États membres dans la mise en œuvre de la Stratégie anti-terroriste mondiale de l'ONU. Le Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme fait office de secrétariat du pacte. ■

Par Xinhua

Festival Nimba

Deuxieme Edition

LILLE - SAM

25 MAI 2024



FISH KILLA

OVER CREATIVE

Spectacle
Ouverture:
20h00

(+33) 06 52 07 13 11 - 06 52 12 79 04
africaculture224@gmail.com

AUDITORIUM ASCOTEL
7 Av. Paul Langevin, 59650 Villeneuve-d'Ascq

